

DOCUMENT-CADRE



# 2025-2035 Projet à 10 ans du Réseau des Grands Sites de France

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FÉVRIER 2026

<b>Editos</b> .....	4-5
A propos des Grands Sites de France et de la démarche Grand Site de France .....	6-7
Méthode d'élaboration du projet du RGSF à 2035 .....	8
<b>Introduction</b> .....	9
I.1    Bilan : un plébiscite du RGSF, issu des enquêtes internes et externes, qui inscrit le projet 2035 dans une continuité d'actions	
I.2    Des évolutions positives mais encore à conforter de la politique Grands Sites de France	
I.3    Un contexte planétaire, sociétal et national complexe et évolutif à intégrer	
<b>Grille de lecture</b> .....	15
<b>Ambition 1</b> .....	18
<b>Les Grands Sites de France, des projets de territoire dynamiques, démonstrateurs d'excellence dans la gestion des sites et paysages patrimoniaux, à l'avant-garde de la transition écologique par le paysage</b>	
Objectif 1-1	Accompagner collectivement les membres par le partage d'expérience, la production d'outils et la formation
Objectif 1-2	Accompagner individuellement les membres dans les étapes clés de la démarche Grand Site de France
Objectif 1-3	Maintenir, développer et partager les compétences relatives aux fondamentaux de la démarche en matière de paysage et de tourisme durable
Objectif 1-4	Développer l'expertise du RGSF et l'innovation par l'animation de projets collectifs expérimentaux
Objectif 1-5	Accompagner le développement du Réseau, accueillir les nouveaux membres, les nouveaux élus et techniciens
<b>Ambition 2</b> .....	24
<b>Une démarche partenariale avec l'État, une expertise et une méthode intégrées dans les politiques publiques qui essaient auprès des territoires</b>	
Objectif 2-1	Contribuer, en lien avec le Ministère en charge de la politique Grand Site de France, à l'actualisation du cadre de la démarche, et partager une culture commune
Objectif 2-2	Capitaliser l'expertise et l'expérience des Grands Sites de France, élaborer des éléments de méthode et essayer les bonnes pratiques
Objectif 2-3	Contribuer aux stratégies et politiques nationales et régionales en matière de paysage, tourisme durable, protection de la biodiversité, mobilités, etc.
Objectif 2-4	Poursuivre et développer les partenariats techniques du RGSF et l'action inter-réseaux
Objectif 2-5	Développer les partenariats avec le monde universitaire et la recherche, contribuer à la formation des étudiants, des élus, des décideurs et des relais d'opinion
Objectif 2-6	Favoriser la mobilisation des acteurs socio-économiques, des corps intermédiaires et de la société civile dans la politique nationale, le projet local et la gouvernance participative des Grands Sites de France

**Ambition 3** .....30

Des territoires, des acteurs socio-économiques, des habitants sensibilisés, parties prenantes de projets dont les valeurs et l'engagement sont reconnus et inspirent des changements de pratiques

- Objectif 3-1 Animer et développer une communication concertée entre les Grands Sites de France et le RGSF, en lien avec le Ministère en charge de la politique Grand Site de France
- Objectif 3-2 Favoriser la lisibilité de la démarche et l'appropriation locale de ses valeurs
- Objectif 3-3 Contribuer à faire connaître la démarche et ses plus-values auprès du grand public et des visiteurs pour transformer les comportements
- Objectif 3-4 Diffuser l'expertise des Grands Sites de France, en tant que territoires d'expérimentation et d'innovation

**Ambition 4** .....34

Une démarche reconnue à l'international, une ouverture à l'Europe et au monde qui nourrit les réflexions nationales et les projets locaux

- Objectif 4-1 Faire connaître et positionner les Grands Sites de France sur la scène internationale comme une référence en matière de gestion durable des espaces patrimoniaux
- Objectif 4-2 Encourager l'échange de bonnes pratiques et s'inspirer d'expériences internationales
- Objectif 4-3 Favoriser les échanges et renforcer les collaborations à l'échelle européenne
- Objectif 4-4 Développer les partenariats stratégiques pour poursuivre le déploiement de l'action du Pôle international et mobiliser des financements dédiés

**Ambition 5** .....38

Un Réseau vivant, solidaire, efficace et inventif, une équipe d'animation, des élus et des techniciens mobilisés, des moyens stabilisés et renforcés à la hauteur des ambitions et des défis

- Objectif 5-1 Animer les organes de gouvernance du RGSF, favoriser la participation des élus et la portée politique de son action
- Objectif 5-2 Conforter durablement l'accroissement des moyens et des compétences du RGSF et assurer l'équilibre entre missions et moyens humains et financiers
- Objectif 5-3 Soutenir la vitalité du Réseau en facilitant la participation et l'implication des membres dans le collectif
- Objectif 5-4 Soutenir le développement des moyens, de l'ingénierie financière et des équipes des Grands Sites de France

**Conclusion** .....43

Le présent projet stratégique et programme d'actions à 2035, exprime les ambitions collectives des membres du RGSF et les objectifs que se donne sa structure d'animation pour les réaliser. Présenté en Conseil d'administration le 1<sup>er</sup> octobre 2025, il a été adopté en Conseil d'administration le 20 février 2026.



**Louis Villaret**

*Président du Réseau  
des Grands Sites de France*

À sa naissance en 2000, à l'orée du III<sup>e</sup> millénaire, le Réseau des Grands Sites de France a affirmé son ambition : l'accompagnement des Grands Sites de France dans la gestion durable de la fréquentation de sites emblématiques qui par leur beauté et leur symbolique attirent de nombreux visiteurs.

Entre 2000 et 2020, le Réseau s'est agrandi et a consolidé ses fondamentaux autour de valeurs de préservation, d'accueil et de partage. Les Grands Sites de France ont développé une expertise reconnue. Au niveau national et international, ils constituent une référence en matière de préservation des paysages, de gestion de la fréquentation et de tourisme durable. La cohérence et la méthodologie appliquée dans les projets de territoire confortent la politique des Grands Sites de France menée par le Ministère avec la contribution du Réseau.

Les années 2020 à 2025 ont connu de grands bouleversements. La crise sanitaire a réinterrogé le lien aux espaces naturels et bousculé les pratiques ; le changement climatique transforme la planète et les aléas se multiplient : inondations, incendies, tempêtes, sécheresses, submersion ; le contexte géopolitique essaimé de l'instabilité entre guerres, attentats et radicalisation. Nous subissons ces transformations dont il faut tenir compte, pour s'adapter aux évolutions de la planète et de la société et en réduire les effets négatifs.

Le monde nous interroge. Le projet du Réseau des Grands Sites de France 2025-2035 représente une nouvelle étape pour les Grands Sites de France, faite de confirmation et d'innovation.

En poursuivant l'action menée depuis 25 ans, ce nouveau projet à dix ans est profondément respectueux de nos fondamentaux, tout en étant conscient des changements qui s'accélèrent. Au-delà de la protection des paysages et du cadre de vie, de l'accueil et de la maîtrise de la fréquentation, les travaux se développent en matière d'adaptation au changement climatique, de transition énergétique, de mobilités décarbonées, d'agriculture viable, de haute qualité paysagère et de préservation de la biodiversité. Des projets expérimentaux sont engagés sur le terrain, l'ancrage local et la force du collectif sont cultivés.

Notre réflexion et notre action doivent également s'approfondir dans le domaine du développement économique, et intégrer la Culture, qui constitue notre Histoire et une part importante de la singularité de nos territoires. La Santé, liée à la Nature, le bien-être et l'hospitalité font partie des aménités des Grands Sites. L'ouverture au monde nous enrichit et nous engage dans des coopérations porteuses de sens.

Poursuivons avec constance, innovons avec ambition. Ce projet à dix ans se veut à la fois fidèle à nos valeurs fondatrices, lucide face aux défis contemporains et résolument ouvert et tourné vers l'avenir.





**Philippe Mazenc**

*Directeur Général de l'Aménagement  
du Logement et de la Nature  
au Ministère de la Transition écologique,  
de la Biodiversité et des Négociations  
internationales sur le climat et la nature*

La démarche Grand Site de France, proposée par l'État depuis 1980, permet de concilier trois objectifs, de prime abord concurrents et pourtant complémentaires, que sont la préservation des paysages d'exception, l'accueil du public et la recherche d'un développement local équilibré. Cette démarche permet aux collectivités de définir et mettre en œuvre, en partenariat avec l'État et les acteurs locaux, un projet de territoire au service du site classé.

En 2026, plus de 50 territoires sont engagés dans cette voie exigeante, qui permet à près de 40 millions de visiteurs chaque année de pratiquer un tourisme responsable, dans le respect des enjeux patrimoniaux et environnementaux des sites fréquentés.

Aujourd'hui, cette démarche est plus que jamais d'actualité. Ainsi, afin d'en soutenir le développement, la DGALN a accru son accompagnement aux territoires engagés à travers notamment :

- La reconnaissance des Grands Sites comme aires protégées en 2024 et l'engagement dans la Stratégie nationale biodiversité 2030 de porter à 30 le nombre de territoires labélisés à horizon 2030, affirmant l'importance et le rôle de ces démarches dans la préservation de la biodiversité,
- L'augmentation du soutien financier à l'ingénierie territoriale, témoignant de la volonté de l'Etat de renforcer l'accompagnement des collectivités,
- L'extension de la durée du label à 8 ans, offrant aux territoires le temps nécessaire pour consolider leur projet.

Ces avancées constituent les grandes lignes de la prochaine feuille de route de la démarche. Elle est le fruit d'un travail continu et d'un dialogue constant avec le Réseau des Grands Sites de France et ses membres, partenaires essentiels, par leur expertise et leur connaissance fine du terrain, de la mise en œuvre opérationnelle de la politique des Grands Sites de France. Cette feuille de route s'inscrit par ailleurs dans les politiques publiques de la DGALN, en matière de préservation des paysages emblématiques, de tourisme durable, de restauration de la biodiversité, de développement équilibré des énergies renouvelables, d'adaptation au changement climatique et, plus largement, d'accélération de la transition écologique.

Face à ces défis, qui impliquent une réponse collective, les Grands Sites de France constituent des laboratoires d'innovation et des modèles d'adaptation.

Grâce à une gouvernance partagée autour du paysage, l'approche qu'ils développent, à la fois transversale et territorialisée, en fait des territoires exemplaires, créateurs de lien social, et d'externalités positives pour les acteurs économiques, les habitants dans le respect de l'environnement. Une démarche qui a vocation à essaimer !

Je salue ainsi l'engagement du Réseau des Grands Sites de France et de chacun des Grands Sites qui œuvrent quotidiennement pour une culture commune du paysage, au service des habitants et des générations futures.

### A propos des Grands Sites de France

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays, connaissant une forte fréquentation touristique, classés au titre de la loi de 1930 sur la « protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ».

Ils sont engagés dans une politique partenariale avec l'État visant à trouver un équilibre entre préservation à long terme du site dans toutes ses composantes (naturelles et culturelles, matérielles et immatérielles), accueil d'un très large public et développement socio-économique local. Ils constituent des laboratoires de gestion durable et innovante des territoires.

Le Réseau des Grands Sites de France est l'association nationale qui rassemble les sites ayant reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre chargé de l'Environnement, et ceux qui travaillent à l'obtenir.

### Portrait du RGSF

**Statut :** association loi 1901

**Gouvernance :** une Assemblée générale, un Conseil d'administration et un Bureau composés d'élus locaux.

**Equipe :** 8 personnes avec les missions suivantes : direction, animation du Réseau, communication, action internationale et suivi financier; suivi administratif statutaire et financier; paysage et transition énergétique, tourisme durable, transition écologique et appui à l'animation.

**Budget 2025 :** 795 000 euros, dont environ la moitié provient des cotisations des membres.

## Nos chiffres clés au 31 janvier 2026

26

Grands Sites de France

16

Projets Grands Sites de France\*

9

Sites classés engagés\*\*

1,8%

du territoire national

56%

de forêts et milieux semi-naturels

35%

de surfaces agricoles

94%

de Grands Sites avec au moins 1 site Natura 2000

+ de 40 millions de visiteurs chaque année

+ de 750

communes

1,2 million

d'habitants environ

13

Régions

45

Départements

+/- 450

personnes équivalent temps plein

51

Collectivités gestionnaires\*\*\*  
de Grands Sites membres actifs

2

grandes collectivités  
membres

\*Sites qui ont validé leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label

\*\*Sites engagés dans la démarche Grand Site de France qui n'ont pas encore validé leur programme d'actions

\*\*\*dont : 22 syndicats mixtes, 14 EPCI, 2 métropoles, 6 conseils départementaux, 3 EPCC, 3 communes et 1 association de communes

## La démarche Grand Site de France

Née dans un pays riche de la diversité et de la beauté exceptionnelle de ses paysages et d'une histoire longue où la recherche d'harmonie, entre les hommes et avec la nature, a toujours fait sens, la démarche Grand Site de France est une réponse locale singulièrement pertinente aux défis actuels. Dans un contexte incertain où le changement climatique commence à peser lourdement sur l'équilibre de la planète et du vivant, où les tensions internationales, l'accès à des ressources naturelles vitales comme l'eau et les risques se multiplient, les Grands Sites de France, à travers la démarche paysagère qu'ils portent et déploient au quotidien, constituent un creuset d'innovation territoriale, de valeurs et de démocratie locale.

Portés par l'engagement de tous ceux, acteurs locaux et nationaux, que l'attachement aux lieux fédère, ils œuvrent très concrètement à concilier de grands enjeux sociétaux, protection de la biodiversité et agriculture, développement économique et préservation des sites, hospitalité et vie locale... Sur des espaces où les conflits d'usages sont potentiellement nombreux, où 1 million d'habitants sont amenés annuellement à accueillir plus de 40 millions de visiteurs, par la méthode et le projet, ils apaisent le dialogue. Ce faisant, à leur échelle, ils contribuent durablement à l'habitabilité des territoires et de la planète. Le Réseau des Grands Sites de France les réunit dans un esprit de famille, de solidarité, d'expérimentation, de partage et d'ouverture.



## Méthode d'élaboration du projet du Réseau des Grands Sites de France à 2035

En 2022, le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) a confié à des consultants externes, Fabien Rex, sociologue, et Sonia Fontaine, paysagiste, la réalisation d'une étude de bilan et de prospective sur l'action du RGSF depuis 2012. Dix-neuf entretiens auprès d'élus et de techniciens membres du RGSF, ainsi que de partenaires clés, ont été réalisés entre mai et juin 2022. La synthèse de ce travail a été présentée en Conseil d'administration le 12 octobre 2022. Au cours de l'année 2022, les directeurs(trices) et chargé(e)s de mission réunis en Séminaire annuel, la Commission de prospective du RGSF, puis les élus ont été consultés. En 2023 et 2024, suite à la parution du rapport de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) « Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires », le Ministère de la Transition écologique (MTE), en charge de la politique nationale, a engagé une actualisation et un renforcement de la politique, en lien avec le RGSF et les Grands Sites, qui sont venus nourrir le projet associatif du Réseau. Enfin, à l'occasion du séminaire technique annuel 2025, un atelier avec les Grands Sites portant sur l'animation du Réseau et les outils de partage d'expérience a été réalisé. Le projet rédigé a été transmis pour avis aux élus et aux techniciens du RGSF et au MTE.



*Viticulteur, Grand Site de France Gorges de l'Hérault - Saint Guilhem-le-Désert*

## I.1 Bilan : un plébiscite du RGSF issu des enquêtes internes et externes qui inscrit le projet 2035 dans une continuité d'actions

Il ressort de l'enquête externe, des échanges internes (cf. Méthode d'élaboration du projet), tout comme du rapport de l'IGEDD<sup>1</sup> sur la politique des Grands Sites de France, dont un paragraphe est dédié à l'action du RGSF, un véritable plébiscite de son action.

**Vingt-cinq ans après sa création, l'accompagnement que le RGSF apporte à ses membres, raison d'être de sa création, reste la priorité pour les Grands Sites.** Les modalités d'accompagnement sont doubles : individuel, par l'apport de conseils au bénéfice de l'avancement de chacun dans la démarche, et collectif, à travers le partage de savoir-faire, la formation, la création d'une culture commune et des actions de plaidoyer. Les différents moments et outils de partage d'expérience proposés, les Rencontres annuelles en premier lieu, sont très appréciés. La veille au niveau national et international apparaît primordiale, tout comme l'accès à une riche plateforme de ressources (sites extranet et internet, formation à la démarche Grand Site de France animée avec le Ministère de l'Environnement, formations en paysage, communication, etc.). Les membres qui se situent aux premières étapes de la démarche s'appuient très fortement sur le RGSF pour accompagner la mobilisation locale, l'appropriation des valeurs du label et la montée en compétence des équipes. Les sites plus avancés dans la démarche demeurent pour la plupart très impliqués mais se situent davantage dans une posture de partage d'expérience.

**Espace de sociabilité et de prise de recul, d'acquisition de connaissances et de compétences,** la dimension à taille humaine du Réseau permet de garder une proximité entre les membres qui apprécient la disponibilité, la qualité d'écoute et la bienveillance de l'équipe d'animation. La convivialité qui fait vivre le collectif, le lien interpersonnel, l'esprit

de solidarité et d'entraide apparaissent comme une caractéristique du Réseau, fruit d'une attention permanente de l'équipe et de l'investissement des membres, qu'il est essentiel de faire perdurer.

**L'expertise historique du RGSF en termes de tourisme durable** s'est consolidée et approfondie et le Réseau fait figure désormais d'expert incontournable en la matière. L'appropriation et la mise en œuvre de la démarche paysagère s'est diffusée largement en son sein, appuyée sur le document cadre paysage<sup>2</sup> publié en 2020 et un guide pratique et méthodologique<sup>3</sup> publié en 2022, tandis que le renforcement des compétences en paysage au sein des équipes de Grands Sites et du RGSF est conforté depuis peu (2024) par l'appui financier en ingénierie apporté par le MTE<sup>4</sup>. Au-delà de ces fondamentaux, c'est l'approche transversale qui caractérise la démarche Grand Site de France. Elle implique de consolider l'expertise collective par le partage d'expérience sur des thématiques variées abordées sous l'angle de la démarche paysagère. Protection de la biodiversité, transition énergétique, risques, urbanisme, mobilités, agriculture, santé sont ainsi des enjeux, sur lesquels le RGSF sera amené à se pencher ou à poursuivre son travail de capitalisation d'expérience, de construction méthodologique ou d'élaboration d'une approche commune.

*La méthode paysagère s'appuie sur la singularité des sites et la participation des acteurs pour développer des projets de territoire durables, harmonieux et cohérents.*

<sup>1</sup> Rapport IGEDD Les Grands sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires (28 novembre 2022)

<sup>2</sup> Document-cadre Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France (2020)

<sup>3</sup> Guide pratique La démarche paysagère dans les Grands Sites de France - Méthode et pratiques (2022)

<sup>4</sup> Plus de 20 chargé(e)s de mission paysage présents dans les équipes des Grands Sites fin 2025

Tous sont exacerbés par le changement climatique, qui devra trouver une place centrale dans la réflexion que portera le RGSF dans les années à venir. Cet approfondissement permanent de l'expertise du Réseau s'inscrit dans l'ambition des Grands Sites d'être des laboratoires d'expérimentation territoriaux et des têtes de pont de la transition écologique par le paysage en France.

**La capacité de la structure d'animation à initier et animer des projets exploratoires démonstratifs** afin d'impulser de nouvelles dynamiques sur le terrain, d'en tirer des enseignements transférables, voire des outils génériques, est une autre caractéristique de l'action du RGSF. Les projets Escapades Nature sans Voiture® déclinés par 17 sites avec son appui, la création et la diffusion de la Malle vagabonde des Grands Sites (concept d'ateliers de médiation sur le paysage), l'approche de la transition énergétique par le paysage, le projet « Destinations digitales » qui pose les bases d'une stratégie commune de communication numérique, en sont autant d'exemples. Si ces projets sont demandeurs en temps et en ressources et, de ce fait, souvent sujets à l'obtention de financements dédiés, ils apparaissent de plus en plus incontournables pour conserver et développer la dimension innovante qui caractérise le Réseau. Cette capacité d'impulsion et d'expérimentation participe significativement à la reconnaissance croissante dont il bénéficie au niveau institutionnel.

**Les élus expriment plus particulièrement leur attachement à mieux faire connaître la politique Grand Site de France** au grand public et la rendre lisible et désirable pour les habitants. Pour ce faire, ils ont besoin d'être davantage accompagnés dans l'action permanente et sans cesse renouvelée qu'ils mènent pour mobiliser les territoires par une communication ambitieuse. Enfin, l'action internationale est appréciable pour l'ouverture, la richesse des échanges et la reconnaissance qu'elle apporte mais elle demande à être mieux connue des membres et à enrichir davantage leur action au niveau national.

**L'équipe d'animation du RGSF est perçue comme globalement bien dimensionnée** même si des efforts restent à faire, tandis que le passage de relais réussi de la direction en 2018, le premier depuis sa création en 2000, témoigne de sa solidité. L'expertise dans le domaine du paysage et de la gestion de la fréquentation a été renforcée avec la création des postes de « Chargée de mission

paysage et transition énergétique » en 2020, et « Chargée de mission tourisme durable » en 2021, deux compétences qui correspondent aux piliers de la politique Grand Site de France, tels que réaffirmés par le rapport IGEDD en 2022. Il est attendu que le RGSF conserve sur ces thèmes centraux une approche avant-gardiste en consolidant sur la durée cette expertise tant au niveau des membres que de l'équipe d'animation. Une dynamique identique est à prévoir sur les prochaines années en matière de biodiversité, la protection du patrimoine naturel étant de plus en plus reconnue comme relevant d'une même stratégie que celle du paysage, ce dont témoigne l'intégration en 2024 des sites classés, Projets Grands Sites de France et sites labellisés dans les aires protégées. Ainsi, un demi-poste de chargée de mission biodiversité a-t-il pu être créé en 2025 avec l'appui du Ministère en charge de l'Environnement (l'autre demi-poste venant en complément de l'animation du Réseau).

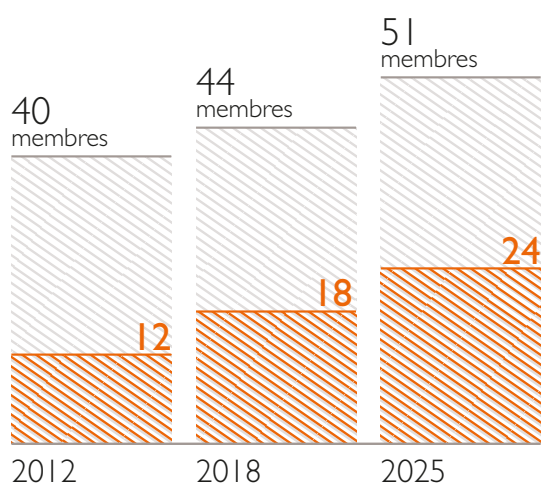
**Si le Réseau et ses membres sont encore perçus comme fragiles dans leurs moyens**, la pérennisation des équipes techniques et des moyens de la politique Grand Site de France au niveau national et local restant un enjeu pour les années à venir, l'investissement croissant des élus est un gage de réussite. Attentifs au maintien et au renforcement du socle de la politique Grand Site de France, au soutien de l'État et des partenaires financiers, ils sont également de plus en plus mobilisés sur des sujets d'intérêt commun à même de renforcer la capacité d'influence des Grands Sites dans leur « écosystème » local ainsi que leur prise en compte dans les politiques nationales. Cette dimension plus politique, exprimée par l'adoption d'une position officielle sur la transition énergétique en 2018 ou la mobilisation du RGSF la même année autour du maintien de la loi de 1930, s'est constituée peu à peu. Elle est amenée à renforcer la cohérence, la légitimité et l'influence du Réseau.

**Bien identifié par ses partenaires**, interlocuteur des Ministères de la Transition écologique, du Tourisme, des Affaires Étrangères, de la Culture et de leurs agences (Atout France, Ademe, OFB, ANCT), mais aussi de la Banque des Territoires, du Conservatoire du littoral et de l'ONF, le RGSF est un relais au niveau national des préoccupations et des attentes de ses membres. Un point faible notable demeure toutefois la reconnaissance des Grands Sites par les Régions, les grandes associations d'élus et les parlementaires.

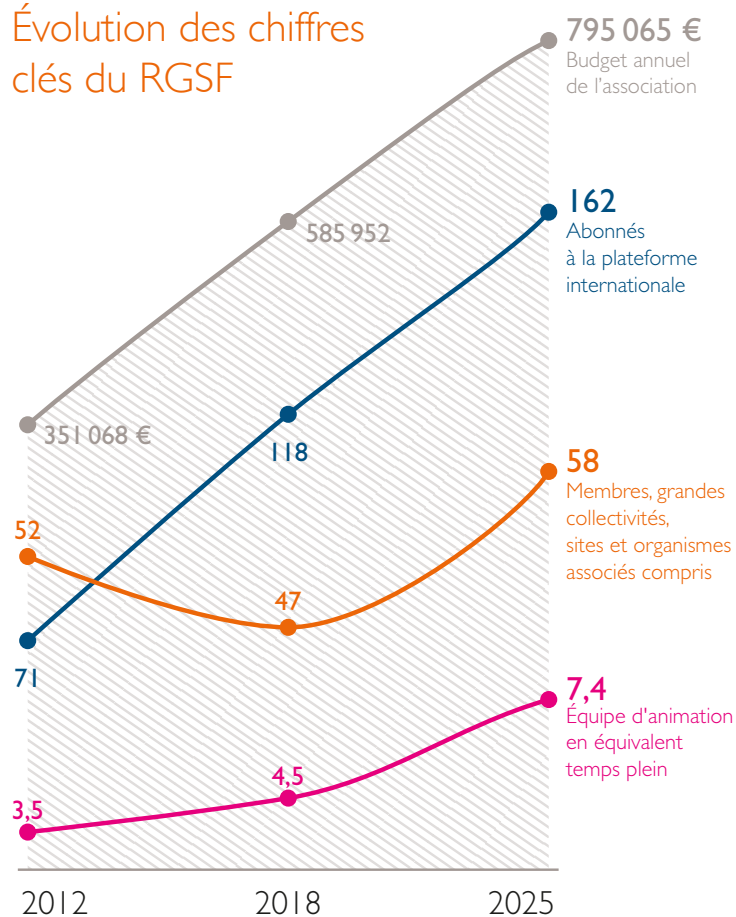
**Concernant plus spécifiquement la politique Grand Site de France**, les membres du RGSF ont réaffirmé en 2022 leur attachement à la qualité du partenariat avec le Ministère de la Transition écologique (DGALN, DREAL, IGEDD) ainsi qu'aux valeurs et à la méthode des Grands Sites de France, fondée sur la concertation, la transversalité et l'approche systémique des enjeux des territoires. Ils veulent la faire connaître et en partager les enseignements avec d'autres territoires, ce qui implique qu'elle continue d'être confortée dans ses moyens, à la hauteur de ses ambitions et de ses résultats. Ils ont également réaffirmé leur attachement à son échelle humaine, à sa souplesse et à son pragmatisme, gage d'efficacité, d'économie de moyens et d'adaptation aux spécificités locales. Ils partagent la conviction que la démarche Grand Site de France est un terreau qui nourrit leur capacité à expérimenter et à innover.

**La dynamique des labellisations** est un enjeu fort, déjà exprimé dans le précédent projet décennal. Elle implique autant que possible un rééquilibrage géographique dans les zones les moins pourvues. Pour autant, les Grands Sites sont attachés à conserver au Réseau une échelle à taille humaine et au label un niveau d'exigence élevé. L'objectif de 30 Grands Sites de France labellisés en 2030, inscrit dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et entre 35 à 40 à l'horizon de 2035 pour une soixantaine de membres du RGSF, correspond à ce rythme de croissance mesuré mais continu. L'attention est autant portée à l'ouverture du Réseau qu'à l'intégration des nouveaux membres et à la qualité de l'accompagnement apporté dans leur démarche de progrès.

## Évolution du nombre de sites membres / labellisés



## Évolution des chiffres clés du RGSF



## 1.2 Des évolutions positives mais encore à conforter de la politique Grand Site de France

**Les évolutions liées aux avancées de la politique Grand Site de France sont nombreuses.**

**Le rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable** « Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires », paru le 28 novembre 2022, reconnaît la très grande qualité de la politique Grand Site de France et du travail du Réseau. Il constate que, malgré son efficacité, cette politique dispose de moyens insuffisants et d'une reconnaissance trop faible par rapport à ses résultats. C'est le déclencheur d'une impulsion nouvelle donnée par l'État et appelée de ses vœux par le RGSF qui ouvre de nouvelles perspectives dont ce projet se fait l'écho.

**Les fondamentaux de la politique sont confortés :** agir au service du site classé et de son écrin paysager pour trouver un équilibre durable entre paysage, fréquentation et développement local. Au cœur de la démarche : la préservation du paysage en tant que socle, objectif et curseur de l'action, et la gestion de la fréquentation. Au-delà des compétences en maîtrise d'ouvrage de travaux de réhabilitation, qui sont une force des Grands Sites de France depuis l'origine, l'approche transversale du projet de territoire est soulignée, mais l'évaluation doit être renforcée et les étapes de la démarche clarifiées.

**Suite à ce bilan de la politique, les Grands Sites de France connaissent un renforcement inédit en 2023 et 2024 :** intégration dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité<sup>5</sup> (SNB) ; durée du label étendue à 8 ans ; soutien financier de l'État conforté avec, pour la première fois, un soutien à l'ingénierie attribué aux Projets Grands Sites de France et aux sites labellisés destiné à renforcer les compétences en animation territoriale et en paysage ; réalisation par le Ministère d'une plateforme de marque et clarification des dénominations et emblèmes attachés aux différentes étapes de la démarche ; intégration dans les aires protégées des sites classés, Projets Grands Sites de France et

Grands Sites de France, ce qui induit notamment l'éligibilité des communes concernées à la dotation de soutien pour les aménités rurales.

**Pour autant, ces évolutions positives demandent à être consolidées** et portées par l'ensemble des acteurs institutionnels, tandis que d'autres proposées par le rapport et attendues sont encore en cours de construction comme le développement de la communication autour de cette démarche, celui de la capacité des Grands Sites de France à influencer sur les documents de planification qui les concernent via un statut de personne publique associée. La construction avec le Ministère d'indicateurs de suivi des Grands Sites de France en matière de préservation des valeurs patrimoniales et paysagères et de gestion de la fréquentation touristique est également en cours. De même, le RGSF et ses membres pourraient encore renforcer leur rôle de laboratoire d'expérimentation, de centre de ressources et de référence méthodologique pour l'ensemble des territoires concernés par des enjeux de qualité paysagère et même essaimer au-delà.



<sup>5</sup> Stratégie Nationale Biodiversité 2030 (2023) : Dans l'axe 1 : Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, Mesure 18 : Accompagner les secteurs du tourisme, de la culture et du sport pour réduire leurs impacts sur la biodiversité, Action 3 : limiter la surfréquentation des espaces remarquables.

## I.3 La nécessité d'intégrer un contexte planétaire, sociétal et national complexe et évolutif

Ce projet à 10 ans s'inscrit également dans un moment clé au niveau national comme international où de grands enjeux de société obligent à réinterroger l'action du Réseau : l'impact du changement climatique sur les paysages patrimoniaux, les risques accrus associés (incendie, inondation, recul du trait de côte...) et le partage de ressources raréfiées s'imposent dans les projets locaux et dans les débats nationaux ; le déclin de la biodiversité au niveau mondial comme en France, y compris dans les aires protégées que les Grands Sites de France ont rejoint, requiert un investissement accru afin de relayer les stratégies nationales au niveau territorial<sup>6</sup> ; l'urbanisme, les mobilités, l'agriculture et la gestion forestière sont des sujets à prendre en compte au regard du paysage mais aussi de leur impact énergétique et des risques ; l'accélération de la transition énergétique malmène les paysages et les collectivités, créant des oppositions campées sur des postures ; l'exercice de la démocratie locale, au cœur de la démarche Grand Site de France, requiert toujours plus d'attention dans une société de plus en plus

clivée ; le tourisme, un temps freiné par la crise sanitaire de 2020, a atteint par la suite des niveaux de fréquentation jamais connus dans les espaces naturels, tandis qu'une partie des visiteurs portent une attention de plus en plus marquée à l'impact environnemental de leurs déplacements et sont à la recherche d'expériences sensibles et porteuses de sens ; la montée en puissance des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle qui véhiculent souvent des images difficilement maîtrisables et des comportements non adaptés doit être intégrée dans les stratégies de communication ; les tensions internationales affectent l'action internationale du Réseau et les relations qu'il a établies dans les zones d'échanges privilégiées que sont l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient ou l'Afrique subsaharienne, ce qui oblige à inventer d'autres manières de s'ouvrir au monde pour enrichir notre réflexion et partager nos réussites... **Face à tous ces enjeux parfois difficiles à concilier, ce sont à la fois des valeurs communes, une méthode et une ambition partagée qui caractérisent les Grands Sites de France<sup>7</sup>.**

*Grand Site de France Baie de Somme*



<sup>6</sup> Stratégie nationale de la biodiversité 2030 (SNB) (2023) et Stratégie nationale des aires protégées (SNAP)

<sup>7</sup> Document-cadre Les valeurs communes des Grands Sites de France, approuvé par le Conseil d'administration du 2 octobre 2014, document-cadre Grands Sites de France et tourisme approuvé par l'Assemblée générale du 19 février 2014 et document-cadre Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France, approuvé par le Conseil d'administration du 9 octobre 2019



*Pêcheurs, Grand Site de France Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort*

## Ambitions, objectifs et plan d'action à 10 ans

**Les ambitions, définies collectivement par les membres du Réseau** lors des travaux qui ont présidé à la rédaction de ce projet, sont déclinées chacune en objectifs concrets susceptibles d'évaluation et dont la réalisation dépend de la mise en œuvre d'actions qui relèvent principalement du ressort de la structure dédiée à l'animation (ici dénommée RGSF) mais également de ses membres.

**Cette structure d'animation**, au statut associatif, souvent évoquée par l'acronyme RGSF, est composée d'une équipe technique et d'élus mobilisés à travers des organes de gouvernance statutaires (Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau). Elle bénéficie directement de l'investissement technique, financier et politique des collectivités membres (ici dénommées Grands Sites de France) et travaille à leur service.

**La réalisation effective des objectifs du RGSF** dépend également du contexte national et de l'écosystème dans lequel il évolue. Celui-ci est constitué en premier lieu de son partenaire principal qu'est le Ministère chargé de l'Environnement, pilote de la politique nationale Grand Site de France en partenariat avec les collectivités locales et leur représentant au niveau national, le RGSF. Les autres partenaires financiers et techniques du RGSF, ministères, agences de l'État, réseaux nationaux etc. en sont également des acteurs de premier plan.

**Au vu du regard collectif très positif porté sur le bilan de la période 2013-2023, le projet à 2025 pour le RGSF s'inscrit dans une continuité d'action tout en intégrant une démarche de progrès et d'adaptation ambitieuse.**

**Le contexte national, international et planétaire** inspire les principales inflexions par rapport au programme décennal précédent. Elles tiennent en premier lieu à la place accordée au changement climatique, à ses multiples répercussions et aux nouveaux enjeux et obligations qu'il induit. L'évolution des pratiques touristiques, le développement exponentiel de la communication numérique et de l'intelligence artificielle, l'urgence à préserver les ressources naturelles et à réduire l'empreinte carbone et écologique des activités humaines, l'interdépendance entre santé humaine et protection de la biodiversité sont intégrées.

**Ce nouveau projet s'appuie sur des évolutions très positives :** celle de la politique Grand Site de France, largement renforcée à la suite du rapport de l'Inspection générale qui lui a été consacrée, celles issues de la montée en puissance de l'expertise collective des Grands Sites en matière par exemple de paysage ou de gestion de la fréquentation. L'accroissement de ses moyens et de l'ingénierie dont il dispose qui le rend à même de porter des actions expérimentales ou d'essaimage plus impactantes et de mieux accompagner ses membres. Enfin, l'action internationale et la communication trouvent une place à part entière dans ce projet.

Projet à 10 ans 2025-2035

# 5 ambitions collectives

## I. ACCOMPAGNER LES MEMBRES DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

- *Faciliter le partage d'expérience*
  - *Développer les savoir-faire et compétences*
- *Impulser des expérimentations*

## 5. ASSURER UNE DYNAMIQUE

- *Faire vivre la gouvernance du Réseau*
  - *Assurer ses missions*
  - *Financer ses actions*



20  
20

## 2. DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'INFLUENCE

- *Contribuer aux politiques publiques*
- *Développer les relations institutionnelles et de recherche*
- *Produire de la méthode*
- *Essaimer les bonnes pratiques*

## 3. RENFORCER L'ANCRAGE CITOYEN

- *Communiquer pour générer du soutien et de la mobilisation*
- *Changer les comportements des visiteurs*
- *Sensibiliser aux enjeux des Grands Sites*

## 4. S'ADRESSER AUX PAIRS AU NIVEAU INTERNATIONAL

- *Poursuivre l'ouverture à l'international dans un but de solidarité, de partage de valeurs et de méthode*
- *Renforcer l'action européenne et outre-mer*

## AMBITION I

Les Grands Sites de France, des projets de territoire dynamiques, démonstrateurs d'excellence dans la gestion des sites et paysages patrimoniaux, à l'avant-garde de la transition écologique par le paysage

*Formation « S'approprier la démarche paysagère. Méthode et étude de cas. » 2025, Projet Grand Site de France Cirque de Sixt-Fer-à-Cheval*





Dans le cadre de la politique nationale portée par le Ministère en charge de l'Environnement, les collectivités gestionnaires de Grands Sites de France mènent sur le terrain des projets de territoire complexes et exigeants pour permettre :

1. **Que les sites restent des lieux d'excellence paysagère et environnementale, gérés de manière exemplaire,**
2. **Qu'ils soient de véritables leviers de développement local et impulsent à travers leur valeur patrimoniale une dynamique de territoire,**
3. **Qu'ils contribuent au rayonnement des politiques culturelles et de développement durable.**<sup>8</sup>

En s'appuyant sur la protection apportée par le classement au titre de la loi de 1930, ils élaborent et mettent en œuvre pour l'ensemble de leur périmètre (dont une partie significative est classée) un projet concerté, transversal et cohérent. Le paysage en constitue à la fois le socle de valeurs, le fil rouge et l'objectif. L'appropriation de la démarche paysagère par les Grands Sites est un levier essentiel de réussite qui devra se poursuivre. Elle implique le partage d'une culture commune au sein des structures de gestion et de ceux qui les accompagnent en paysage, mais également une montée en capacité sur tous les sujets qui impactent la qualité paysagère des territoires : urbanisme, agriculture, mobilités, transition énergétique, adaptation au changement climatique, transition numérique...

**La deuxième spécificité des Grands Sites tient à l'attractivité de ces paysages d'exception** et à la nécessité de gérer durablement la fréquentation qui, à travers le développement de l'économie touristique, constitue à la fois une ressource économique et une menace pour la vie locale, la biodiversité et la qualité paysagère. Fers de lance de la réflexion nationale en matière de gestion de la fréquentation, cherchant à développer un tourisme doux et l'écomobilité sur leurs territoires, les Grands Sites de France ambitionnent de

rester pionniers du développement touristique durable. En offrant des espaces de beauté et de ressourcement préservés, ils veulent continuer à contribuer à l'attractivité résidentielle et touristique des territoires, à leur développement équilibré et à l'image internationale de la France. Ils apportent également à nos concitoyens des bénéfices réels en matière de cadre de vie et de séjour, de santé physique et mentale, de cohésion sociale.

**Au-delà d'un impact indiscutable sur l'économie touristique et l'attractivité résidentielle des territoires,** l'action et les projets des Grands Sites contribuent à un développement économique équilibré, durable, multi-sectoriel et ancré dans les ressources locales. Qu'il s'agisse de relancer ou soutenir des filières artisanales locales et des métiers d'art, de favoriser l'entrepreneuriat de territoire par la mise en réseau des acteurs ou d'apporter un soutien à une agriculture qu'ils souhaitent à la fois viable économiquement, contributive des spécificités paysagères et respectueuse de la biodiversité, ils contribuent à la vitalité et au dynamisme économique des territoires, à leur fierté.

**Lieux habités, ils sont, à travers leur gouvernance inventive, des catalyseurs de démocratie locale** et de vivre ensemble, deux leviers essentiels de la transition écologique. L'attachement aux paysages d'exception, et plus largement aux communs patrimoniaux, est un moteur de projet particulièrement puissant dans les Grands Sites de France qui mérite une attention particulière du RGSF, tant du point de vue des usages locaux que de la réflexion et de l'accompagnement de projets de recherche<sup>9</sup>. L'accompagnement des élus, qui ont la responsabilité de dépasser les conflits d'usage, de combler les fractures sociales par le dialogue, la concertation et le projet, est une priorité pour le RGSF.

<sup>8</sup> Lettre de mission sur la politique des Grands Sites de France à l'IGEDD de Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique et Bérangère Abba, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité

<sup>9</sup> Projet de recherche européen Secretour auquel participe le Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets

La progression de la démarche de chaque territoire, scandée par de grandes étapes (entrée du site classé dans la démarche Grand Site de France, adoption du projet stratégique et programme d'actions du Projet Grand Site de France, attribution du label puis son renouvellement tous les 8 ans), est encadrée par un strict processus d'évaluation par l'État. Cette démarche s'inscrit donc sur un temps long, qui comporte des moments cruciaux que le RGSF et les services de l'État se doivent d'accompagner plus particulièrement.

**Huit Grands Sites de France en 2010, 21 en 2021, un objectif de 30 en 2030** inscrit dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et l'ambition d'une quarantaine ou plus à horizon 2035... C'est une dynamique de croissance régulière et équilibrée qui est visée de manière à maintenir la qualité d'accompagnement et la culture commune du Réseau et de poursuivre la dynamique des projets sans perdre en exigence.

L'enjeu pour le RGSF est d'accompagner les membres dans leur démarche vers le label Grand Site de France et son renouvellement dans leur double objectif de résoudre durablement les problématiques des territoires en lien avec les objectifs du label et d'en réussir chaque étape d'évaluation. Cet accompagnement passe par le partage des expériences des Grands Sites mais également par une expertise propre dans les fondamentaux de la démarche (paysage et gestion de la fréquentation) et par une montée collective en compétences dans les domaines que la transition écologique impose de prendre en compte.

Si de nombreux outils et processus organisationnels existent déjà au sein du RGSF au service de cet accompagnement, l'enjeu est de poursuivre leur animation, les actualiser et les adapter à des configurations différentes et les partager plus largement avec des équipes locales étoffées et riches de nouvelles compétences, notamment en paysage et en tourisme. Il s'agit également de porter une vision prospective capable d'anticiper et de répondre aux besoins émergents susceptibles d'apparaître dans les dix années à venir.



*Eductour sur la gestion durable de la fréquentation en 2022, Grand Site de France Massif et balcons du Canigó*



Visite de terrain lors des 27<sup>èmes</sup> Rencontres du Réseau des Grands Sites de France en 2025, Grand Site de France Dunes de Flandre

## I.1

### ► OBJECTIF Accompagner collectivement les membres par le partage d'expérience, la production d'outils et la formation

#### Action 1.1.1

► **Faire vivre le partage d'expérience** au sein du Réseau et adapter les outils en fonction de l'évolution des besoins : Rencontres annuelles, ateliers thématiques, webinaires, Journées techniques, groupes de travail ad hoc, fiches questions-réponses. La refonte de l'extranet vers une plateforme de ressources numériques (blog, documents, vidéos...), la création de « rendez-vous visio », le développement des éducteurs thématiques sont des chantiers ou des nouveautés à mettre en place.

#### Action 1.1.2

► **Favoriser la montée en compétence** par l'identification et la mobilisation de l'expertise des membres : appui à l'organisation de voyages de site à site, identification et partage de références, mise à disposition de répertoires détaillés des équipes, tableaux d'avancement des projets, agenda partagé des sites, etc. afin de faciliter les échanges directs au sein d'un Réseau qui grandit et se renouvelle.

#### Action 1.1.3

► **Accompagner collectivement l'intégration des évolutions de la politique** à toutes les étapes clés de la démarche : ateliers et partage d'expérience sur l'évaluation, la gouvernance, l'élaboration de la candidature au label ou la validation du Projet, etc.

#### Action 1.1.4

► **Renforcer la capacité de formation du RGSF** dans ses domaines de compétence, apporter de l'expertise externe de manière ponctuelle ou récurrente (formation paysage, communication digitale, urbanisme, juridique, recherche de financement, dialogue territorial, police de l'environnement, co-animation de la formation Grand Site avec le MTE) et consolider l'offre de formation aux membres en s'appuyant sur des relais (OFB, CNFPT...).

#### Action 1.1.5

► **Animer, valoriser et renforcer les outils d'accompagnement** et modalités d'échanges à destination des élus des Grands Sites de France et de leurs territoires : page internet dédiée, vidéos, argumentaires en matière de gestion de la fréquentation et, à venir, d'agriculture, etc.

## 1.2

### ▶ OBJECTIF Accompagner individuellement les membres dans les étapes clés de la démarche Grand Site de France

#### Action 1.2.1

▶ **Proposer aux membres un appui** permettant de baliser la démarche à chaque étape de la démarche GSF et renforcer l'accompagnement en cas de difficultés particulières.

#### Action 1.2.2

▶ **Former sur site** les équipes et leurs partenaires locaux à la démarche et à ses attendus.

#### Action 1.2.3

▶ **Accompagner le processus de labellisation** ou de renouvellement du label notamment à travers la visite de terrain de la Commission label et la rédaction d'un avis présenté en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP).

#### Action 1.2.4

▶ **Aller à la rencontre des gestionnaires** et/ou des acteurs et des habitants sur le terrain en particulier pour les Projets Grands Sites de France (pour lesquels une visite de la Commission label n'est pas prévue) : participation à ou co-construction de formations ou d'ateliers sur l'esprit des lieux, le paysage, la communication, la stratégie touristique et l'accueil...

#### Action 1.2.5

▶ **Faciliter le recours individuel des membres à une expertise** ponctuelle sur les fondamentaux de la démarche par le suivi et le développement de partenariats avec des experts, à l'instar des expertises-flash organisées avec le paysagiste conseil du RGSF : conventions cadre, etc.

## 1.3

### ▶ OBJECTIF Maintenir, développer et partager les compétences relatives aux fondamentaux de la démarche en matière de paysage et de tourisme durable

#### Action 1.3.1

▶ **Assurer une veille** sur les actualités en matière de paysage et de tourisme durable : évolutions législatives, appels à projets, etc.

#### Action 1.3.2

▶ **Faire vivre et animer les groupes de travail** des chargé(e)s de missions thématiques sur les cœurs de métier : paysage, tourisme.

#### Action 1.3.3

▶ **Poursuivre l'accompagnement individuel** des membres dans leurs démarches paysagères et touristiques : conseil, expertise-flash, etc.

#### Action 1.3.4

▶ **Proposer et animer des outils de formation**, de montée en compétence et de partage d'expérience : formations paysage, éductours, ateliers, etc.

#### Action 1.3.5

▶ **Capitaliser, valoriser et partager l'expertise** des Grands Sites de France : publications, interventions externes (partenaires, enseignement supérieur...), séminaires, etc.

#### Action 1.3.6

▶ **Alimenter les politiques nationales** et suivre les partenariats techniques et financiers en la matière.

## I.4

### ▶ OBJECTIF Développer l'expertise du RGSF et l'innovation par l'animation de projets collectifs expérimentaux

#### Action 1.4.1

▶ **Faire le bilan et réactiver les Escapades Nature Sans Voiture®** et plus largement accompagner des démarches de mobilités décarbonées sur les territoires.

#### Action 1.4.2

▶ **Suivre, accompagner et capitaliser les expérimentations « Paysage et Transition énergétique »**, dans le cadre du recueil d'expériences et au-delà, pour favoriser une approche paysagère de la transition énergétique dans les Grands Sites et la compatibilité des projets avec les spécificités paysagères locales.

#### Action 1.4.3

▶ **Suivre et accompagner l'expérimentation « Destinations digitales »** sur l'usage des réseaux sociaux au service de la gestion de la fréquentation et plus largement l'innovation en matière de communication territoriale responsable et de tourisme durable.

#### Action 1.4.4

▶ **Initier et accompagner de nouveaux projets expérimentaux** en matière de transition écologique destinés à renforcer l'expertise des Grands Sites et nourrir des apports méthodologiques en mobilisant de l'expertise scientifique et en privilégiant des thématiques en lien avec les nouveaux défis : changement climatique ; démocratie locale, gouvernance et vivre ensemble ; impacts économiques des Grands Sites... Sous réserve de l'accessibilité aux financements et partenariats idoines avec la recherche.

## I.5

### ▶ OBJECTIF Veiller à la cohérence du Réseau, partager ses valeurs et ses outils avec les nouveaux élus et techniciens

#### Action 1.5.1

▶ **Poursuivre l'organisation de réunions d'accueil pour les techniciens** des nouveaux Grands Sites membres et ceux qui arrivent dans les structures adhérentes et développer des kits d'accueil.

#### Action 1.5.2

▶ **Organiser des réunions d'accueil pour les nouveaux élus<sup>10</sup>** au moment des élections, à l'occasion des changements de gouvernance et développer les opportunités de rendez-vous récurrents.

#### Action 1.5.3

▶ **Penser l'organisation des échanges** pour favoriser l'accueil des nouveaux membres et leur identification par les autres Grands Sites : moments dédiés à l'accueil des nouveaux élus et techniciens dans les Rencontres et séminaires, transfert de compétences et compagnonnage...

#### Action 1.5.4

▶ **Valoriser, faire vivre et assurer le respect des engagements collectifs** des Grands Sites de France : documents cadres sur les valeurs communes, le tourisme durable, le paysage ; positions officielles<sup>11</sup>, vademecum et chartes de communication. Animer leur actualisation collective ou la création de nouveaux engagements et positions en fonction des sujets d'intérêt commun et des politiques nationales : agriculture et paysage ; biodiversité et paysage ; communication sensible ; changement climatique et paysage ; développement économique local, équilibre économique et inclusion, etc.

<sup>10</sup> Livret d'accueil des élu.e.s de Grands Sites de France labellisés ou en projet

<sup>11</sup> Position du Réseau des Grands Sites de France *Paysage et transition énergétique* adoptée en 2018 et actualisée en 2023 et 2025 ; Position du Réseau des Grands Sites de France *Paysage et agriculture* adoptée en 2025

## **AMBITION 2**

Une démarche partenariale avec l'État,  
une expertise et une méthode intégrées  
dans les politiques publiques qui essaient  
auprès des territoires

*Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel*





**L'originalité de la politique Grand Site de France tient notamment à son caractère partenarial** entre les collectivités locales, en charge au quotidien de la gestion et de la préservation des sites, et le Ministère chargé des sites et de la transition écologique. À ce titre, et depuis sa création en 2000, le RGSF est l'interlocuteur privilégié du Ministère dans la mise en œuvre, la consolidation et l'adaptation aux enjeux nouveaux de la politique nationale. Pour ce faire, il veille à maintenir un lien soutenu et confiant et une collaboration constante avec les services du Ministère, participe à de nombreux groupes de travail pilotés par le MTE où il représente ses membres en lien étroit avec eux, est attentif à créer des occasions de partager une culture commune avec les services déconcentrés, à l'instar des Rencontres annuelles.

**Il a également à cœur de faire rayonner cette politique** éminemment transversale et de partager l'expertise des Grands Sites de France le plus largement possible avec deux objectifs principaux : faciliter le soutien institutionnel dont les Grands Sites peuvent disposer localement et assurer la bonne prise en compte des enjeux, des valeurs et des projets qu'ils portent dans les politiques nationales qui les concernent (tourisme, agriculture, biodiversité, culture, changement climatique et transition énergétique, etc.).

**Pour ce faire, le RGSF s'appuie principalement sur l'expertise de ses membres qu'il capitalise** et dont il fait émerger des éléments de méthode et des expériences reproductibles, notamment à travers la publication de guides pratiques et méthodologiques en matière de gestion de la fréquentation, de paysage, de transition énergétique, de communication touristique responsable dont la valorisation est ensuite soutenue par l'organisation de séminaires, éductours, webinaires ouverts, etc.

**Ce travail s'effectue au profit du partage d'expérience entre les membres, mais il vise également les autres collectivités gestionnaires d'espaces naturels et patrimoniaux, les réseaux qui les accompagnent, les pouvoirs publics.** La reconnaissance de plus en plus partagée au niveau national et même international des savoir-faire des Grands Sites et de leur capacité d'innovation est devenue un objet de fierté ; le rapport d'inspection générale sur la politique des Grands Sites de France<sup>12</sup> invite d'ailleurs le Réseau à essaimer encore davantage sa méthode et son expertise, mission qui lui tient à cœur. Toutefois, les sollicitations et opportunités de valorisation (interventions dans des colloques, articles, etc.) étant croissantes, il convient de trouver un équilibre avec les moyens humains dont le RGSF dispose et de mobiliser davantage les membres du Réseau pour porter la parole de la communauté.

<sup>12</sup> Rapport IGEDD Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires (2022)

La collaboration du RGSF aux travaux des autres réseaux du patrimoine, des aires protégées, du paysage et du tourisme est aussi un moyen d'améliorer ses méthodes. Elle permet d'alimenter ses réflexions et de nourrir au quotidien le travail de ses membres, et aussi de porter de façon plus efficace des enjeux partagés. Qu'il s'agisse de défendre la loi de 1930, de protéger des espaces sensibles comme les zones humides, de renforcer l'intégration territoriale de Natura 2000, de valoriser la démarche paysagère ou de défendre la prise en compte du patrimoine bâti et paysager dans les politiques publiques, les actions collectives et la solidarité entre réseaux sont indispensables et se construisent sur la durée.

Par ailleurs, le RGSF se donne à terme l'objectif de renforcer ses liens avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Malgré l'augmentation régulière de ses interventions et de celles de ses membres dans des formations (écoles du paysage, écoles d'architecture, IREST...), il lui est encore difficile, par manque de moyens et de compétence, de porter ou de contribuer à des travaux de recherche. Dans un monde très évolutif qui demande une adaptation constante et où les politiques publiques locales et nationales sont de plus en plus contraintes, il est pourtant crucial de pouvoir objectiver les données et les résultats des actions menées sur le terrain et de s'appuyer sur une expertise extérieure. Il s'agira, à cette fin de promouvoir les potentialités et la capacité des Grands Sites à accueillir des actions de formation et de recherche. En effet, les GSF ont vocation à devenir des terrains d'application privilégiés pour une large gamme de disciplines scientifiques, avec une capacité à favoriser l'interdisciplinarité par le caractère holistique de leur approche des enjeux territoriaux. Une autre modalité, elle-aussi plus accessible au RGSF que de porter seul des actions de recherche, pourrait être de développer une approche collective et mutualisée avec des réseaux d'aires protégées ou l'Office français de la biodiversité.

## 2.1

▶ OBJECTIF

### Contribuer, en lien avec le Ministère en charge de la politique Grand Site de France, à l'actualisation du cadre de la démarche, et partager une culture commune

#### Action 2.1.1

▶ **Actualiser en partenariat avec le MTE les documents de référence** au regard des récentes évolutions de la politique : fiches pratiques annexées à la circulaire, note de méthode, règlement du label, charte graphique et de communication, indicateurs socles en matière de paysage et de tourisme, etc.

#### Action 2.1.2

▶ **Contribuer sur la durée au partage d'une culture commune** sur la démarche Grand Site de France avec les services de l'État au niveau national et déconcentré (DGALN, IGEDD, DREAL, Préfets, DDTM, UDAP...) : invitation aux événements du RGSF, contributions aux actions du MTE (publication d'un guide grand public sur la démarche Grand Site de France), formations, groupes de travail et ateliers communs, etc.

#### Action 2.1.3

▶ **Favoriser le porter à connaissance** sur les récentes évolutions de la politique et notamment son intégration dans les aires protégées et ses conséquences : auprès des services du Ministère concernés, agences de l'État, services déconcentrés, collectivités, instituts de recherche, dans les bases de données, auprès des communes de Grands Sites bénéficiaires de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, etc.

#### Action 2.1.4

▶ **Contribuer activement à porter une vision intégrée des enjeux paysage et biodiversité** : auprès des Grands Sites, dans l'élaboration des stratégies nationales en matière de protection de la biodiversité et leur territorialisation...

## 2.2

▶ OBJECTIF

### Capitaliser l'expertise et les expériences des Grands Sites de France, élaborer des éléments de méthode et essayer les bonnes pratiques

#### Action 2.2.1

▶ **Poursuivre le travail de capitalisation et de réflexion méthodologique** réalisé en matière de tourisme durable et de paysage et le développer dans d'autres domaines directement liés à l'expertise des Grands Sites de France : paysage et transition énergétique, agriculture, changement climatique, préservation de la biodiversité, mobilités touristiques, santé, etc.

#### Action 2.2.2

▶ **Valoriser cette expertise à travers la production de nouveaux guides** pratiques et méthodologiques et leur diffusion : réalisation de publications, articles de fonds, séminaires, cycles de vidéos thématiques, participation à des colloques, etc.

#### Action 2.2.3

▶ **Renforcer le partage d'expérience avec les autres réseaux et territoires** : réseaux d'aires protégées, sites du Patrimoine mondial, réseaux du paysage, du tourisme, communes et services de l'État concernés par des sites classés, réseaux d'acteurs ruraux, etc.

#### Action 2.2.4

▶ **Développer l'apport méthodologique du RGSF** à des projets multipartites ou portés par des membres, des grandes collectivités.

#### Action 2.2.5

▶ **Contribuer à l'émergence d'appels à projets** et expérimentations nationales, développer la veille, accompagner les membres dans leur montée en capacité pour y répondre et en retirer des éléments de méthode.

## 2.3

▶ OBJECTIF

### Contribuer aux stratégies et politiques nationales et régionales en matière de paysage, tourisme durable, protection de la biodiversité, mobilités, etc.

#### Action 2.3.1

▶ **Alimenter**, en s'appuyant sur les positions politiques adoptées par les instances statutaires, en lien avec les élus du Réseau, les réflexions et les politiques des Ministères partenaires (MTE, Tourisme, Culture, Affaires étrangères, Agriculture...) : contributions à l'élaboration de plans d'actions et politiques nationales (Paysage, SNAP, SNB, Plan d'actions national sur la restauration de la nature), à des plateformes de concertation, participation à des commissions et comités thématiques nationaux : CAP de l'OFB, Observatoire Transition énergétique, paysage et biodiversité porté par l'ADEME et le MTE, Comité de filière tourisme de la DGE...

#### Action 2.3.2

▶ **Croiser les enjeux biodiversité** avec l'approche transversale des Grands Sites de France : co-pilotage de la mission inter-réseaux Natura 2000 avec la FPNR, la FCEN et RNF, etc.

#### Action 2.3.3

▶ **Développer les relations avec les Régions et les grands réseaux nationaux de collectivités** (AMF, ARF, ADF, ANEL, ACRF) pour y faire connaître l'expertise, les valeurs et les enjeux des Grands Sites de France : actualisation des argumentaires régionaux, accompagnement d'actions et projets collectifs, prises de contacts, développement des interventions RGSF en région, etc.

#### Action 2.3.4

▶ **Développer une veille législative** et la capacité, propre au RGSF ou partagée, à disposer d'avis juridiques sur les évolutions législatives et réglementaires concernant la politique Grand Site de France ou les démarches en cours : consultation des gestionnaires de Grands Sites de France en matière de prévention du risque incendie, enjeux de gouvernance, de planification et d'urbanisme, statut de personne publique associée (PPA)...

## 2.4

▼ OBJECTIF

### Poursuivre et développer les partenariats techniques du RGSF et l'action inter-réseaux

#### Action 2.4.1

► **Poursuivre une participation active à des réseaux nationaux ou européens** d'acteurs du patrimoine, des aires protégées, du paysage, de la transition ou du tourisme durable afin de renforcer l'identification mutuelle, les synergies au niveau local, national voire international et la capacité d'action du RGSF et de ses partenaires sur les enjeux communs.

#### Action 2.4.2

► **Poursuivre l'association de ces réseaux** et experts aux travaux du RGSF, contribuer et/ou porter des actions et projets collectifs dès lors qu'ils concernent le socle des valeurs communes.

#### Action 2.4.3

► **Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires techniques** (agences nationales, bureaux d'études...) en lien avec les enjeux du RGSF.

#### Action 2.4.4

► **Mettre en place un dispositif d'articulation** entre l'action inter-réseaux et les sites membres : fiches expériences, études de cas, témoignages croisés pour nourrir les futures coopérations, en interne comme en externe.



Castor d'Europe, Projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche

## 2.5

▼ OBJECTIF

### Développer les partenariats avec le monde universitaire et la recherche, contribuer à la formation des étudiants, des élus, des décideurs et des relais d'opinion

#### Action 2.5.1

► **Poursuivre et renforcer les interventions** du RGSF ainsi que la capacité d'intervention des Grands Sites de France dans les cursus universitaires et la formation professionnelle et continue des décideurs : interventions du RGSF dans les écoles du paysage, formations en tourisme, Instituts d'études politiques, écoles d'architecture, INP, Fabrique écologique, PAP, etc.

#### Action 2.5.2

► **Elaborer des kits d'intervention** pour les Grands Sites et les inviter à intervenir dans des formations assurées par le RGSF.

#### Action 2.5.3

► **Promouvoir les Grands Sites en tant que terrains de recherche**, accompagner des recherche-action et des ateliers de terrain en partenariat avec des Grands Sites, accueillir des étudiants-chercheurs : écoles du paysage, MNHN, UMS Patrinat, ADEME, Universités en tourisme, droit de l'environnement, aménagement et développement des territoires ruraux, économie, etc.

#### Action 2.5.4

► **Porter ou co-porter des études** sur des thématiques clés ou novatrices, si des ressources dédiées le permettent : évaluation de l'impact carbone des Grands Sites de France, valorisation de leurs retombées économiques et des services rendus par la nature (bien-être, santé, attractivité résidentielle et économique), identité juridique des paysages, articulation des protections au titre des sites et de la biodiversité, etc.

## 2.6

OBJECTIF

### Favoriser la gouvernance participative et la mobilisation des acteurs socio-économiques et de la société civile dans le projet

#### Action 2.6.1

► **Développer des argumentaires** à destination des habitants, des acteurs socio-économiques et des entreprises : questions-réponses sur la gestion de la fréquentation, argumentaires à destination des acteurs du tourisme, des agriculteurs, des porteurs de projets. . .

#### Action 2.6.2

► **Accompagner les initiatives des membres** pour développer l'entrepreneuriat de territoire<sup>13</sup>, construire des partenariats avec le secteur privé et les socio-professionnels, animer des réseaux d'ambassadeurs : chambres d'agriculture, CCI, commerçants, producteurs, entrepreneurs, clubs de mécènes, acteurs du tourisme, professionnels des activités de pleine nature.

#### Action 2.6.3

► **Accompagner méthodologiquement le développement de filières économiques** par les sites membres en lien avec les valeurs culturelles et paysagères à même de contribuer au développement local (produits agricoles, artisanat d'art...)

#### Action 2.6.4

► **Renforcer l'ancrage** des démarches par la participation des habitants et valoriser le rôle des communautés patrimoniales<sup>14</sup> ; accompagner des expérimentations et partager les expériences en matière de démocratie locale, de gouvernance participative (parlements, etc.), de gestion collective des communs paysagers, fonciers et patrimoniaux, etc.

#### Action 2.6.5

► **Contribuer à la transmission intergénérationnelle** des valeurs paysagères et des savoir-faire propres aux Grands Sites et porter des actions spécifiques à l'égard des jeunes (accueil de jeunes en bénévolat, sensibilisation des scolaires, participation à la formation professionnelle, animation et développement de l'offre d'ateliers pour enfants des Grands Sites et du RGSF...)

### Les partenaires institutionnels, techniques et financiers du RGSF en 2025

#### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Ministère en charge de l'Environnement
- Ministère de l'Économie et des Finances - Sous-direction du Tourisme
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Culture
- Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- ADEME
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Banque des Territoires - Caisse des Dépôts
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Atout France
- Cerema...

#### PATRIMOINE

- Centre du patrimoine mondial
- Commission nationale française pour l'UNESCO
- Association des Biens Français du Patrimoine Mondial
- ICOMOS France
- Centre des Monuments Nationaux
- France. Patrimoines et Territoires d'Exception : Sites & Cités remarquables de France, Petites Cités de Caractère® de France, Villes & Métiers d'Art, Plus Beaux Villages de France®, FPNR, Plus Beaux Détours de France...



Réseau des Grands Sites de France

#### BIODIVERSITÉ ET AIRES PROTÉGÉES

- Office National des Forêts
- Office français de la biodiversité
- Mission Inter-réseaux Natura 2000
- Conservatoire du littoral
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Réserves Naturelles de France
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels
- Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- Naturexpairs
- Fête de la Nature
- Journées Mondiales des Zones Humides...

#### PAYSAGE

Réseau des Acteurs du Paysage : Collectif Paysages de l'après-pétrole, Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Association des paysagistes conseil de l'Etat, Fédération française du paysage, Fédération nationale des agences d'urbanisme, Fédération des SCoT...

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- IREST
- Écoles du Paysage
- Université Bourgogne Europe
- Arts et Métiers, campus de Cluny
- Edytem
- École du patrimoine africain
- ISTHIA...

#### TOURISME

- Acteurs du Tourisme Durable
- Fédération Française de la Randonnée Pédestre...

<sup>13</sup> Guide L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France (2021)

<sup>14</sup> Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro, 2005)

### **AMBITION 3**

Des territoires, des acteurs socio-économiques, des habitants sensibilisés, parties-prenantes des projets dont les valeurs et l'engagement sont reconnus et inspirent des changements de pratiques

*Contemplation à l'aube, Grand Site de France Solutré - Pouilly Vergisson*



**Pour les Grands Sites de France, la communication est une émanation des principes communs en matière de préservation, d'aménagement et de gestion durable.** Elle s'appuie sur les valeurs paysagères et se veut ancrée dans la singularité de chaque site. Elle s'inscrit également dans un projet touristique, pour un tourisme choisi, cohérent avec la préservation du site. Cette communication repose sur des valeurs fortes : préservation, attachement au territoire, accueil, partage et transmission. Elle privilégie une approche humaine et sensorielle, faisant appel à la sensibilité de chacun. La communication du RGSF porte à la fois une dimension grand public, avec l'objectif de susciter l'adhésion des habitants à la démarche et de sensibiliser les visiteurs à adopter des pratiques respectueuses des paysages et du vivant, et une dimension institutionnelle et experte visant à contribuer à la reconnaissance de la démarche Grand Site de France.

**Bien que la politique Grand Site de France et le label soient de plus en plus reconnus, des marges de progression subsistent.** Les objectifs principaux demeurent de contribuer à mieux faire connaître et reconnaître les valeurs, la méthode et l'expertise des Grands Sites de France et renforcer leur visibilité globale. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs leviers d'action sont mobilisés : communication, relations institutionnelles, événementiel, actions de valorisation, d'essaimage et d'influence. Ces initiatives s'opèrent dans un cadre précisé par les réglementations et recommandations du Ministère en charge de l'environnement et avec des moyens certes croissants mais forcément limités.

**La stratégie du RGSF s'appuie sur deux axes majeurs :**

- **L'harmonisation de la communication**, afin de bénéficier de l'effet démultiplicateur qui s'appuie sur chacun des membres du Réseau, leur interaction mutuelle et le RGSF lui-même
- **Le développement et la mise à disposition d'outils** pour ses membres, permettant cette communication démultipliée : vademecum de la communication, outils prêts à l'emploi, recommandations, formations, journées d'échanges...

Cette approche a déjà donné lieu à des actions marquantes : réalisation et diffusion de films (Portraits de paysages, portraits d'acteurs, film pédagogique sur la démarche Grand Site de France), campagnes sur les réseaux sociaux en partenariat avec des influenceurs (Au fil des Grands Sites, Explorez nos paysages d'exception), exposition photographique sur les grilles du jardin du Luxembourg (France. Patrimoines et Territoires d'exception)...

**Le projet « Destinations digitales »,** réalisé entre 2023 et 2025 avec le soutien d'Atout France, a permis de structurer une stratégie de communication partagée entre les membres sur les réseaux sociaux, favorisant les pratiques de tourisme durable, ainsi que de sensibiliser les influenceurs et leurs commanditaires<sup>15</sup>. Toutefois le site internet du Réseau, bien que très complet, souffre d'une certaine obsolescence technique par rapport aux standards de communication actuels.

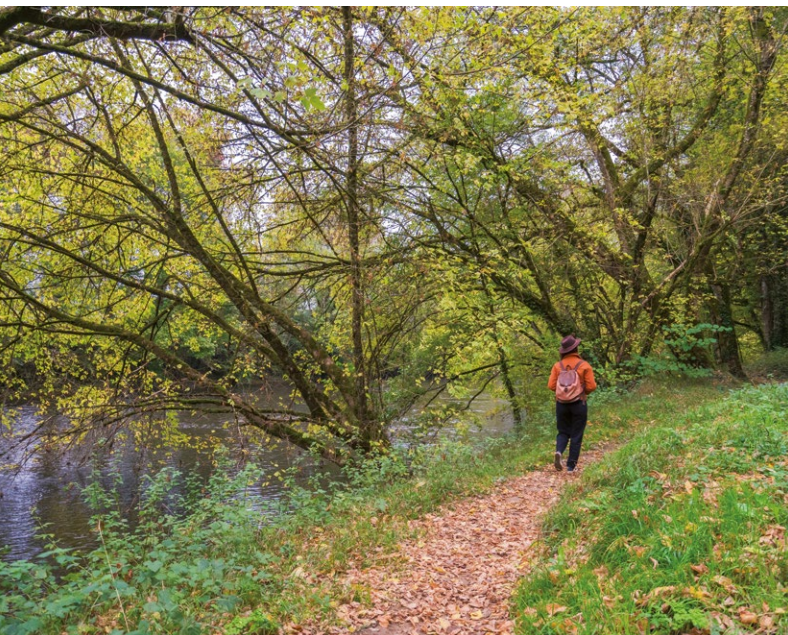
**La période à venir dessine des défis majeurs** en matière de communication. Pour s'inscrire pleinement dans les valeurs du développement durable, il s'agit de développer une communication responsable, intégrant les enjeux de transition écologique et sociale, tout en accompagnant les membres dans cette évolution.

**Pour faire évoluer les comportements** en faveur du tourisme durable, la poursuite des réflexions pour développer une communication engageante est essentielle, notamment sur site.

**L'adaptation constante de la stratégie de communication digitale** demeure nécessaire pour suivre l'évolution des réseaux sociaux, de leurs usages et de leur impact, tandis que les outils visuels devront être davantage mobilisés, vidéos, films, etc. Enfin, l'intelligence artificielle constitue un nouvel outil à maîtriser et encadrer pour en tirer parti plutôt que de le subir.

Ces orientations stratégiques et ces enjeux d'avenir guident le plan d'actions qui suit, décliné selon les principales cibles de communication.

<sup>15</sup> Guide pratique pour les commanditaires de créateurs de contenus en faveur d'un tourisme durable et de la préservation des paysages d'exception (2025) et Guide d'inspiration pour les créateurs de contenus en faveur d'un tourisme durable et de la préservation des paysages d'exception (2025)



Promenade sur les sentiers de bord de Vézère, Grand Site de France Vallée de la Vézère

## 3.1

▶ OBJECTIF

### Animer et développer une communication concertée et collective entre les Grands Sites de France et le RGSF, en lien avec le MTE

#### Action 3.1.1

▶ **Adopter une stratégie de communication concertée** et faciliter son appropriation par tous.

#### Action 3.1.2

▶ **Animer le groupe de travail** des chargé(e)s de communication du RGSF pour renforcer culture, valeurs et savoir-faire communs.

#### Action 3.1.3

▶ **Contribuer à la stratégie de marque** en collaboration avec le MTE et veiller au bon usage des marques et emblèmes.

#### Action 3.1.4

▶ **Animer et poursuivre le développement des outils** de communication communs pour renforcer la lisibilité et la visibilité de la démarche et de ses valeurs.

#### Action 3.1.5

▶ **Animer et développer les outils et supports** de communication du RGSF et leur valeur de référence pour les membres, incluant la refonte des sites internet du Réseau et de son pôle international.

## 3.2

▶ OBJECTIF

### Favoriser la lisibilité de la démarche et l'appropriation locale de ses valeurs

#### Action 3.2.1

▶ **Animer les échanges entre élus** pour produire des argumentaires et des outils de communication adaptés aux besoins des élus.

#### Action 3.2.2

▶ **Animer et poursuivre le développement des outils de médiation** en matière de paysage et gestion de sites et développer des outils destinés aux scolaires et d'autres publics cibles : actualisation et suites de l'atelier Malle vagabonde, etc.

#### Action 3.2.3

▶ **Réunir des éléments de méthode en matière de communication et mobilisation des habitants** et animer le partage d'expérience : fêtes de Grands Sites, etc.

#### Action 3.2.4

▶ **Actualiser et développer la communication autour des grandes étapes de la démarche** en lien avec leur clarification par le MTE en 2025 (labels, Projets Grands Sites de France, sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France) et l'intégration des Grands Sites dans les aires protégées : actualisation de l'ensemble des outils print et web du RGSF, des argumentaires et leur appropriation par les membres, etc.

## 3.3

▶ OBJECTIF

### Contribuer à faire connaître la démarche et ses plus-values auprès du grand public et des visiteurs pour transformer les comportements

#### Action 3.3.1

▶ **Poursuivre et partager la stratégie digitale du RGSF** et de ses membres : productions d'outils, formations, campagne de communication digitale, communication vers les influenceurs et commanditaires de contenus...

#### Action 3.3.2

▶ **Poursuivre et développer des actions collectives d'envergure** (sous réserve des moyens disponibles), participer à des campagnes nationales (portées par le MTE, Atout France, etc.) ou initier des actions collectives au sein du RGSF pour faire connaître la démarche au plus grand nombre.

#### Action 3.3.3

▶ **Porter la communication autour des Escapades Nature Sans Voiture®** et des solutions favorisant les mobilités douces et développer d'autres initiatives de communication engageante.

#### Action 3.3.4

▶ **Conforter et élargir la reconnaissance par les médias** et la presse de l'expertise du RGSF : veille presse et relations presse, sensibilisation des influenceurs et créateurs de contenus et de leurs commanditaires aux enjeux des Grands Sites de France...

#### Action 3.3.5

▶ **Poursuivre et développer l'action événementielle** collective propre aux Grands Sites de France et la participation aux événements portés nationalement (Fête de la Nature, Journées européennes du patrimoine, Journées mondiales des zones humides, etc.).

## 3.4

▶ OBJECTIF

### Diffuser l'expertise des Grands Sites de France, territoires d'innovation et d'expérimentation

#### Action 3.4.1

▶ **Essaimer et valoriser l'expertise thématique** et la méthodologie des Grands Sites de France à travers des publications print, digitales et l'événementiel : autour des guides pratiques, séminaires thématiques nationaux...

#### Action 3.4.2

▶ **Développer les outils visuels** (vidéos, etc.) sur la démarche Grand Site de France et ses fondamentaux en matière de paysage et accueil touristique.

#### Action 3.4.3

▶ **Contribuer à la création d'outils de communication portés par le MTE** : création et diffusion de la plateforme de marque, plaquette sur les sites classés, la politique Grand Site de France...

#### Action 3.4.4

▶ **Valoriser les Grands Sites de France à l'occasion du centenaire de la loi de 1930.**

#### Action 3.4.5

▶ **Participer à des actions de communication ou de plaidoyer collectives** sur des sujets d'intérêt commun (concernant la biodiversité avec les réseaux d'aires protégées et l'OFB ; sur la méthode paysagère avec les réseaux du paysage ; sur la préservation dynamique des patrimoines et le tourisme buissonnier avec l'association « France. Patrimoines territoires d'exception »).

## **AMBITION 4**

Une démarche reconnue à l'international,  
une ouverture à l'Europe et au monde  
qui nourrit les réflexions nationales  
et les projets locaux

*Formation internationale 2022, Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets*



**Depuis plus de quinze ans**, les Grands Sites de France sont engagés dans une action internationale reconnue et soutenue par les ministères de la Culture, de la Transition écologique et des Affaires étrangères, ainsi que par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette action mobilise également plusieurs têtes de réseau du patrimoine (ABFPM, ICOMOS France, UICN France).

**La création, en 2010, du Pôle international** a marqué une étape importante permettant d'inscrire durablement les Grands Sites dans une dynamique d'échange et de coopération au-delà des frontières nationales. Porté et animé par le RGSF, soutenu par un comité de pilotage qui s'est progressivement enrichi, ce pôle international s'est affirmé comme un espace de dialogue entre professionnels du patrimoine et du paysage, autour d'une approche durable entre nature et culture.

**Le pôle international s'est d'abord structuré** autour de l'organisation d'une formation internationale biennale, devenue un pilier de son action. Elle s'est ensuite diversifiée, développant différents formats permettant de partager l'expertise de ses membres. Cette action est appréciée des membres pour sa participation à la solidarité entre professionnels et ses apports en matière d'ouverture d'esprit, de prise de recul et de partage de bonnes pratiques. Elle a contribué fortement à la reconnaissance du RGSF et des Grands Sites de France au niveau national.

**Historiquement ancrée dans la francophonie**, l'action internationale du RGSF a développé des partenariats solides en Méditerranée, en Afrique de l'Ouest, dans la Caraïbe et dans l'océan Indien. Au fil des années, les formations et coopérations menées par le RGSF ont permis de constituer une véritable communauté de plus de 160 professionnels, partageant des valeurs et un engagement en faveur du développement durable des territoires patrimoniaux.

**Cependant, cette dynamique demeure fragile** pour de multiples raisons. Les aléas du contexte international, la fluctuation de certaines sources de financement et les contraintes administratives liées aux mobilités internationales pèsent sur sa continuité ; la communauté professionnelle animée par le Pôle est caractérisée par la dispersion de ses membres sur l'ensemble de la planète, ce qui implique une difficulté à assurer un suivi durable

des échanges ; le développement des outils de partage et de communication à distance ainsi que la nécessité de limiter l'impact environnemental des déplacements internationaux obligent à repenser les outils de formation et d'animation du pôle international.

**Par ailleurs, l'exportation de l'expertise française** en matière de gestion de sites patrimoniaux s'est diversifiée, avec l'émergence de nouveaux acteurs et la multiplication des offres de formation et d'expertise. Le RGSF doit désormais trouver sa place dans un paysage plus concurrentiel, en continuant à développer les synergies et les partenariats.

**Forts de ce constat, les membres du RGSF ont exprimé leur volonté de poursuivre l'action internationale**, tout en souhaitant lui ajouter une nouvelle dimension. Ils souhaitent en effet que, parallèlement au partage de leur savoir-faire et de leur expertise, cette action puisse générer des retombées plus directes pour leurs territoires, notamment grâce à une implication accrue à l'échelle européenne.

**Cette évolution répond à plusieurs logiques.** Les Grands Sites de France sont confrontés à des problématiques qui trouvent une résonance particulière lorsqu'elles sont abordées à une échelle régionale : similitudes paysagères, gestion commune de façades littorales, présence de sites en zones transfrontalières... À cela s'ajoute l'existence d'opportunités de financements européens, bien que leur mobilisation demeure complexe à l'échelle du RGSF.

**Les Grands Sites de France, pionniers en matière de gestion durable de la fréquentation au niveau international**, disposent par ailleurs d'une expertise reconnue qui les place en position de fédérer des coopérations autour de cette thématique, largement partagée par de nombreux sites européens.

**La nouvelle orientation proposée vise donc à consolider les acquis** de l'action internationale, renforcer sa cohérence avec les attentes exprimées par les membres, privilégier une coopération responsable et ouverte, et inscrire plus résolument le RGSF dans une dynamique européenne et internationale qui alimente à la fois les projets locaux et les réflexions nationales.



## 4.1

▶ OBJECTIF

### Faire connaître et positionner les Grands Sites de France sur la scène internationale comme des références en matière de gestion durable des paysages patrimoniaux

#### Action 4.1.1

▶ **Renforcer le transfert de méthodes et d'expérience notamment par des actions de formation** destinées aux gestionnaires internationaux de sites patrimoniaux : faire évoluer le format de la formation internationale pour le rendre financièrement pérenne et renforcer sa portée : développement de la formation à distance, annualisation, intégration d'un voyage d'étude dans un ou plusieurs Grands Sites...

#### Action 4.1.2

▶ **Développer l'accueil de délégations internationales** pour démontrer sur le terrain la pertinence de la démarche et l'efficacité de ses outils : co-organisation de voyages d'étude en France sur les thèmes de la gestion durable de la fréquentation, de la démarche paysagère, etc.

#### Action 4.1.3

▶ **Renforcer la capacité du RGSF à organiser des ateliers décentralisés** de partage d'expérience mobilisant des Grands Sites de France et des gestionnaires internationaux : ateliers internationaux adossés à des Grands Sites ou partenaires, développement de nouveaux formats, associer ces ateliers à des projets de coopération existants...

#### Action 4.1.4

▶ **Développer la participation à des séminaires et ateliers internationaux** sur des thématiques clés de l'approche Grand Site de France : présence du RGSF et de ses membres à des événements internationaux de référence (colloque, forums, etc.), valorisation de ces participations et retours structurés afin d'alimenter les réflexions nationales...

## 4.2

▶ OBJECTIF

### Encourager l'échange de bonnes pratiques et s'inspirer d'expériences internationales

#### Action 4.2.1

▶ **Mettre en place une veille** sur les innovations et bonnes pratiques internationales et en partager les enseignements au sein du Réseau : webinaires thématiques, diffusion de publications, fiches thématiques sur les bonnes pratiques observées à l'international, synthèses de retours d'expériences...

#### Action 4.2.2

▶ **Faciliter les échanges et la mobilité des membres** pour favoriser le partage d'expertise avec leurs homologues internationaux : identification d'opportunités et de financements, organisation de missions d'échange, appui à la mobilité dans le cadre d'actions internationales.

#### Action 4.2.3

▶ **Dynamiser une communauté internationale** de gestionnaires autour des enjeux majeurs liés à la gestion durable des sites et paysages patrimoniaux : animation de formats d'échange thématiques, mise en place d'outils collaboratifs, présence sur les réseaux sociaux professionnels...

#### Action 4.2.4

▶ **Renforcer les synergies et les relations entre les Grands Sites et les membres du Pôle international** animé par le RGSF et les actions d'animation communes aux deux réseaux : organiser des temps d'échange conjoints (webinaires, réunions, ateliers), développer des projets collaboratifs...

## 4.3

### OBJECTIF Favoriser les échanges et accompagner davantage de collaborations à l'échelle européenne

#### Action 4.3.1

► Traduire les supports de communication et outils du RGSF pour élargir leur accessibilité : traduction en anglais des guides pratiques du RGSF, lettres d'information, site internet et webinaires multilingues...

#### Action 4.3.2

► Participer activement à des événements, initiatives et réseaux de dimension européenne : représenter le RGSF et ses membres dans des forums européens, conférences et réseaux professionnels...

#### Action 4.3.3

► Soutenir et accompagner l'émergence de projets européens et de coopérations au sein des membres du Réseau : identifier des opportunités de financement, faciliter la mise en relation avec des partenaires européens, proposer un accompagnement au montage et à la mise en œuvre de projets européens auprès des membres...

#### Action 4.3.4

► Organiser des voyages d'étude, dans la mesure des moyens et des financements disponibles, pour les élus et les techniciens des Grands Sites sur des territoires européens partageant les mêmes problématiques...



Expertise paysagère sur le Massif du Mbaptit au Cameroun en 2024

## 4.4

### OBJECTIF Développer les partenariats stratégiques pour poursuivre le déploiement de l'action du Pôle international, et les financements européens

#### Action 4.4.1

► Animer la gouvernance du Pôle International et diversifier les partenariats financiers pour garantir la pérennité et le développement de ses actions, en particulier la formation internationale « Construire ensemble l'avenir des sites patrimoniaux : élaborer et mettre en œuvre une gestion durable », organiser régulièrement des réunions du comité de pilotage, en assurer le secrétariat...

#### Action 4.4.2

► Nouer des collaborations durables et développer les synergies avec les réseaux et institutions nationaux actifs à l'international (CMN, aires protégées, réseaux du patrimoine, Atout France, etc.) : mettre en place des conventions de partenariat, échange d'informations et d'expertise, développer des projets conjoints...

#### Action 4.4.3

► Nouer des partenariats avec des réseaux similaires à l'échelle mondiale : identifier des réseaux internationaux comparables pour développer des échanges, organiser des missions exploratoires et accueil de délégations en France avec ces réseaux...

#### Action 4.4.4

► Collaborer avec les institutions et organismes internationaux et européens (Unesco, UICN, Icomos, Banque Mondiale, UE, Conseil de l'Europe) et leurs Comités français ou représentations en France : identifier des opportunités de mettre en valeur l'expertise des Grands Sites et des financements, développer des projets co-financés et des partenariats stratégiques sur les thèmes clés du RGSF...

## AMBITION 5

Un Réseau vivant, solidaire, efficace et inventif,  
une équipe d'animation, des élus et des techniciens  
mobilisés, des moyens stabilisés et renforcés  
à la hauteur des ambitions et des défis

25<sup>èmes</sup> Rencontres du Réseau des Grands Sites de France en 2023, Projet Grand Site de France Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre





**Le Réseau des Grands Sites de France repose depuis 25 ans sur une dynamique collective forte, fondée sur l'engagement actif des élus, l'implication des techniciens, la qualité du lien entre les membres**, une gouvernance claire et partagée ainsi qu'une animation au service de la coopération entre les membres. Dans un contexte de transitions majeures, écologiques, climatiques, sociétales, il est essentiel d'assurer au Réseau une organisation interne stable, mobilisatrice et efficiente ainsi que des ressources humaines, techniques et financières à la hauteur des enjeux qu'il porte.

**Cette ambition vise donc à permettre un bon fonctionnement du Réseau et de ses instances**, à faciliter et renforcer la mobilisation collective des élus dans les instances statutaires et à organiser le fonctionnement d'une équipe d'animation mutualisée au service des membres.

**Elle s'attache également à soutenir et stimuler les échanges directs** entre sites, constitutifs de la vitalité du Réseau et de l'accroissement constant de son expertise, à fluidifier la circulation de l'information, à valoriser les bonnes pratiques et à favoriser l'émergence de projets communs.

**Très attaché à l'« esprit de famille » du Réseau**, à la qualité des relations interpersonnelles, entre ses membres et avec l'équipe d'animation, au haut degré de solidarité qui le caractérise, et qui doit continuer d'être cultivé, le Réseau ne souhaite pas s'engager dans une dynamique de croissance trop importante de l'effectif de ses adhérents ni de son équipe d'animation, tout en restant ouvert et accueillant.

**Alors que les moyens financiers disponibles**, tant au niveau de l'État que des collectivités locales, apparaissent de plus en plus contraints, la qualité du partenariat fondateur noué avec le Ministère en charge de l'environnement est un facteur essentiel de stabilité et, dans les dernières années en particulier, de croissance. Un effort particulier continuera d'être porté sur la diversification des financements, la consolidation des partenariats existants, le développement de nouvelles coopérations et une structuration plus affirmée de l'ingénierie financière, notamment pour saisir de nouvelles opportunités nationales et européennes.

**Enfin, cette dynamique interne a également pour vocation de soutenir directement les Grands Sites de France** dans leur fonctionnement par l'accompagnement des équipes en matière de recherche de financements et à renforcer leur capacité à répondre avec agilité, professionnalisme et engagement collectif aux défis actuels.



Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2025 à la Communauté urbaine de Dunkerque, Grand Site de France Dunes de Flandre

## 5.1

▶ OBJECTIF

### Animer les organes de gouvernance du RGSF, favoriser la participation des élus et la portée politique de son action

#### Action 5.1.1

▶ **Organiser les réunions statutaires** (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau), le suivi administratif de l'association et favoriser la mobilisation de tous les élus dans ces organes.

#### Action 5.1.2

▶ **Organiser l'accueil des nouveaux élus** et favoriser leur implication au sein du RGSF par l'animation et la création d'outils<sup>16</sup> facilitant la bonne appropriation du fonctionnement institutionnel du RGSF, de la démarche et des valeurs du Réseau : espace internet, livret des élus, vidéos d'accueil, réunions d'accueil, réunion annuelle des élus lors du Salon des maires, etc.

#### Action 5.1.3

▶ **Suivre et animer les Commissions et Groupes de travail** thématiques en tant que de besoin : Commissions label, éthique et gouvernance qui réalisent les visites et émet les avis du RGSF sur les candidatures au label, Commission internationale qui suit l'activité du Pôle

international, Commission de prospective, Commission finances et Groupes de travail ponctuels thématiques : sur la communication, agriculture et paysage, transition énergétique, changement climatique, etc.

#### Action 5.1.4

▶ **Préparer les débats, orientations et prises de positions politiques** élaborées par les organes statutaires : actualisation de la position « paysage et transition énergétique », élaboration de positions sur des thématiques de fonds nouvelles comme « agriculture et paysage », changement climatique...

#### Action 5.1.5

▶ **Faciliter la réactivité du Réseau sur les sujets d'actualité** : organisation et secrétariat des échanges préalables entre élus, rédaction en vue de produire des prises de positions, tribunes, courriers ministères, réponses à des auditions parlementaires, consultations nationales en ligne, etc.

#### Action 5.1.6

▶ **Poursuivre le développement de la veille et la prospective** sur les grandes évolutions sociétales et environnementales, en s'appuyant notamment sur la Commission de prospective. Les porter à connaissance auprès des élus et des techniciens, les intégrer dans les outils d'animation et de communication du Réseau.

<sup>16</sup> Livret d'accueil des élu.e.s de Grands Sites de France labellisés ou en projet

## 5.2

### ▶ OBJECTIF Conforter durablement l'accroissement des moyens et des compétences du RGSF et assurer l'équilibre entre missions et moyens humains et financiers

#### Action 5.2.1

▶ Suivre, renforcer et pérenniser les partenariats financiers et techniques existants.

#### Action 5.2.2

▶ Diversifier les sources de financements au travers de nouveaux partenariats pérennes et sur projet à travers le développement d'outils de veille et d'actions ciblées dans une logique de cofinancement et de coopération sur projets.

#### Action 5.2.3

▶ Développer la capacité à mobiliser des financements européens : Erasmus + en matière de formation, Life sur le changement climatique, etc.

#### Action 5.2.4

▶ Conforter l'équipe d'animation dans la durée sur les missions cœur en conservant un dimensionnement proportionnel à l'échelle du Réseau et à l'évolution de ses missions : pérenniser a minima les postes en animation du Réseau, paysage, tourisme durable, biodiversité, international, communication ainsi que les ressources humaines nécessaire au bon fonctionnement de la structure.

#### Action 5.2.5

▶ Encourager et permettre la montée en compétence de l'équipe du RGSF et assurer un bon confort de travail.

## 5.3

### ▶ OBJECTIF Soutenir la vitalité du Réseau en facilitant la participation et l'implication des membres dans le collectif

#### Action 5.3.1

▶ Poursuivre et animer une dynamique interpersonnelle, collaborative et solidaire entre les membres du RGSF par l'organisation régulière d'échanges en présentiel et distanciel : entre élus, entre techniciens et mixtes.

#### Action 5.3.2

▶ Développer les outils partagés favorisant la bonne identification des membres entre eux et la création de relations horizontales : répertoire enrichi des membres, espace extranet, listes d'information et de contacts, tableaux synthétiques, agenda commun, etc.

#### Action 5.3.3

▶ Valoriser l'engagement des élus et des techniciens dans la dynamique collective du Réseau : portraits, présentations en réunion statutaire, etc.

#### Action 5.3.4

▶ Développer un programme de compagnonnage entre gestionnaires expérimentés et nouveaux arrivants dans le Réseau pour faciliter la prise de poste, le partage d'expérience et la professionnalisation.

#### Action 5.3.5

▶ Développer collectivement et en lien avec le MTE des actions ciblées de présentation de la démarche à des collectivités non membres qui remplissent les caractéristiques pour intégrer le Réseau et leur accompagnement vers leur intégration dans la catégorie sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France.



25<sup>èmes</sup> Rencontres du Réseau des Grands Sites de France en 2023,  
Projet Grand Site de France Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

## 5.4

### OBJECTIF Soutenir le développement des moyens, de l'ingénierie financière et des équipes des Grands Sites de France

#### Action 5.4.1

► **Élaborer un kit ressources humaines** à destination des gestionnaires de GSF (actualisation des fiches de poste essentielles, etc.) afin de faciliter la constitution et la structuration des équipes locales.

#### Action 5.4.2

► **Contribuer à l'identification des structures gestionnaires** des GSF dans les plans de financement, outils de contractualisation et politiques nationales.

#### Action 5.4.3

► **Œuvrer à consolider les financements** qui sont venus renforcer l'ingénierie dans les territoires et diffuser une veille régulière sur les opportunités de financements (appels à projets, fonds européens, mécénat, aides publiques) ciblée sur les priorités du Réseau.

#### Action 5.4.4

► **Apporter un appui au montage de projets** et à l'ingénierie financière par le partage d'expérience sur la recherche de financements, la mobilisation de dispositifs européens et nationaux, privés et publics et établir des conventions de partenariat au niveau national en vue de faciliter l'accès des Grands Sites de France à de nouvelles sources de financement.

#### Action 5.4.5

► **Favoriser la mutualisation de compétences**, entre membres du Réseau et/ou avec leurs partenaires ou via des appels à expertises groupés dans des champs d'intérêt commun : fonctions support, communication, animation pédagogique et éducation à l'environnement, juridique, Système d'Information Géographique (SIG), animation Natura 2000, observation de la fréquentation, etc.

*« Protéger et réparer les paysages, ménager les sols et la biodiversité, repenser les usages et les aménagements et faire rayonner la beauté des sites : les défis que vous relevez dans vos territoires sont autant d'enjeux que la DGALN porte au quotidien. En soutenant les Grands Sites de France, nous ne préservons pas seulement un patrimoine exceptionnel, nous imaginons ensemble des lieux capables de répondre aux défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain. »*

**Philippe Mazenc,**

Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

*« L'Homme observe le paysage et la marche complexe du vivant, Inspiré de l'esprit des lieux et de cette beauté saisissante, Conscient des liens qui nous unissent et de l'évolution perpétuelle, Il œuvre assidument à la recherche de l'harmonie. »*

**Louis Villaret,**

Président du Réseau des Grands Sites de France



Autres documents-cadre :

Valeurs communes des Grands Sites de France, 2014

Grands Sites de France et tourisme, 2014

Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France, 2019



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris - T : + 33 (0)1 48 74 39 29  
contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE EST SOUTENU PAR

